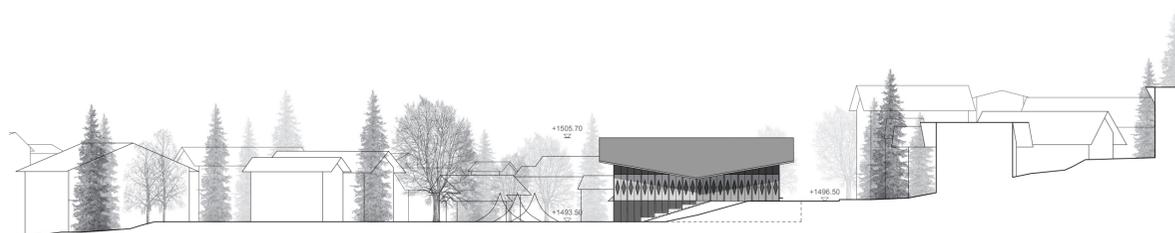




Plan de situation 1:500



Coupe longitudinale 1:500



Vue extérieure du nouvel espace communal. Le parc existant est intégré à la nouvelle intervention, en créant une séquence d'espaces publics accueillants et polyvalents, toujours ouverts à la population.

L'expression et l'identité intrinsèque des lieux, et l'importance de l'espace de rencontre

Cerf-volant est avant tout le projet d'un lieu pour la communauté : un bâtiment tentant d'identifier les particularités contextuelles et d'établir un dialogue attentif et silencieux (en quelque sorte vernaculaire), où le site et ses spécificités deviennent le vrai auteur du projet.

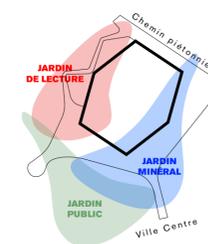
Le nouvel espace communal se distingue par sa volumétrie polygonale particulière, accentuée architecturalement par les pans iconiques de la toiture, permettant aux espaces intérieurs du bâtiment de ne pas avoir de parties arrière, mais une multitude d'ouvertures de liaison avec d'autres espaces ou « micro-mondes » où la communauté trouvera accueil et animation. L'intervention assure une parfaite continuité entre le paysage et l'architecture ; les jardins existants se fondent avec la nouvelle conception du sol, permettant de considérer tout le plan comme un archipel d'espaces aux particularités différentes. Les zones de jeux et des sports se relayent avec la tranquillité du « jardin de lecture », et le système de places sur plusieurs niveaux crée des zones de

détente et de rencontre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment. Comme quand nous jouons enfants avec un cerf-volant et le véritable plaisir était la rencontre et l'échange, le nouvel espace communal doit être perçu comme un lieu vital engageant la participation active des citoyens. Comment un bâtiment public peut-il aujourd'hui devenir véritablement collectif? On tente de répondre à cette question en proposant des espaces intérieurs « ambigus », où la frontière entre l'intérieur et l'extérieur n'est pas nettement marquée, et où les citoyens peuvent retrouver - même informellement - l'ambiance familière de chez eux. Peut-être qu'aujourd'hui un bâtiment collectif devrait avant tout constituer la maison de la ville : accueillant, polyvalent, confortable et, surtout, capable de transmettre un fort sentiment d'appartenance au lieu et au bâtiment. Grâce à la forme hexagonale convexe du bâtiment, l'orographie et les irrégularités du site ont été réinterprétées pour cadrer les caractéristiques du site, afin de ne pas varier ses spécificités intrinsèques et permettre à cette intervention de les considérer comme

des ressources à intégrer dans le schéma des flux et des ouvertures de liaison. Le bâtiment respecte mais réinvente le règlement des constructions communal sur les cotes d'altitude et de contraintes de toiture. Au nord-est, le volume est réduit et vers la rue, en plus d'une série d'accès dans le périmètre, on a intégré dans le mur un long banc public pour les citoyens. Les côtés longitudinaux présentent des caractéristiques différentes : à l'est, on a choisi de travailler avec un sol minéral, en insérant une structure en gradins reliant les différentes places et pouvant offrir des sièges lors d'événements publics ; à l'ouest, en revanche, la bibliothèque trouve comme extension naturelle de l'espace intérieur, un petit jardin de lecture accessible au public de manière autonome et divisible, planté d'une série d'espèces d'arbres conçues et choisies de manière à obtenir une variation chromatique tout au long de l'année.

Zones et annexes

Le caractère urbain de l'intervention et sa fonction de « propulseur public » se fondent avec l'espace extérieur existant grâce à une forte perméabilité de l'ouvrage architectural sur plusieurs fronts et niveaux. Le sol extérieur transperce le bâtiment, en accueillant le public dans une première salle d'accueil inédite : le très vaste espace du hall d'entrée à double hauteur.



Monumental et convivial deviennent les paradigmes d'un espace qui, à travers des introspections surprenantes, acquiert un caractère très urbain. Les références visuelles continues entre les différents étages suggèrent l'interaction entre les personnes, en promouvant les rencontres et la cohésion sociale.

Si d'une part la spatialité et les introspections contribuent à définir un nouveau lieu de rencontre pour les citoyens et les touristes, d'autre part l'articulation spatiale permet de tirer le meilleur parti de la position des nouvelles dalles dans l'orographie existante.



Harold Harvey, pionnier de la navigation aérienne, 1913.



La nouvelle intervention vue depuis le nord-est. L'espace d'entrée en amont, accueillant un grand banc dans la façade nord, se caractérise par une toiture fortement iconique.

Pour l'organisation des flux d'accès, le projet reprend ce qui existe déjà, en le valorisant par un positionnement simple mais stratégique des places de stationnement pour les véhicules et vélos. À proximité de l'angle nord-est du lot, se trouvent les deux places de parking destinées aux livraisons. À leur extrémité, un long banc en béton définit la limite entre les véhicules et les piétons, en identifiant les places pour les vélos près du bâtiment et en limitant physiquement le flux de véhicules pour garantir aussi la sécurité. Une autre zone pour vélos est prévue à l'entrée nord-est du périmètre d'aménagement.



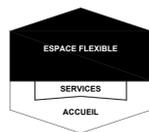
Les zones et les relations visuelles et spatiales internes.



Le jardin de lecture, situé à nord-ouest du bâtiment, a été conçu comme un espace assurant une excellente continuité avec les espaces intérieurs de la bibliothèque et une parfaite harmonie avec le parc existant.

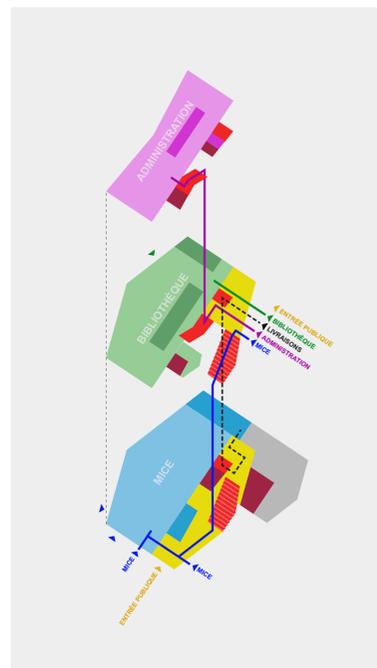
Flexibilité et hiérarchie du programme fonctionnel

L'un des principes sur lesquels repose ce projet est celui de faire coïncider l'architecture, la structure et les besoins fonctionnels par une division simple et claire des différentes zones. D'une part, un lieu de rencontre ouvert et accessible au public, de l'autre des espaces équipés qui peuvent être ouverts ou fermés si nécessaire et divisés de manière flexible, en vertu également du principe statique permettant un plan libre de contraintes structurelles. Interposé entre ces deux zones se trouve un ensemble d'espaces de service qui, en plus de remplir d'importantes fonctions de contreventement du bâtiment, abritent toute la partie de distribution verticale et les installations techniques.



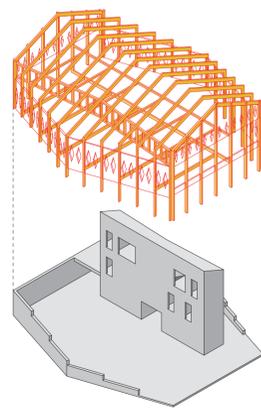
Un bâtiment à vocation publique doit, de par sa nature intrinsèque, être fonctionnel, facilement accessible, modulable et clair dans l'orientation du visiteur. Le programme fonctionnel requis est organisé précisément sur ces bases, en proposant des secteurs positionnés simplement, avec une grande indépendance fonctionnelle et qui, en même temps, exploitent également l'espace public extérieur pour servir de lieux d'échange. Une fois passé le hall d'entrée, on accède aux différentes zones du bâtiment qui peuvent être ouvertes ou totalement fermées. La bibliothèque est située près de l'entrée nord, en devenant ainsi le lieu de rencontre par excellence. La position centrale de la zone d'accueil, le vestiaire proche de l'entrée et l'ample espace de détente garantissent une configuration aisée selon les besoins. La lumière indirecte favorise la lecture et les murs équipés d'étagères rendent l'espace flexible et modulable selon les besoins. À la hauteur du parc et en liaison directe avec celui-ci, se trouve l'espace MICE avec la grande salle divisible et modulable en trois parties avec des accès indépendants. En haute saison, cet espace dispose d'une liaison avec la bibliothèque et le MICE qui deviennent un seul espace continu relié par le hall d'entrée. À l'étage supérieur, l'espace administratif bénéficie d'une situation de plus grande intimité avec la possibilité de rendre inaccessible complètement ou partiellement l'étage, en ne rendant ainsi

accessibles que certains locaux (par ex. la Salle d'État-major). Les zones de stockage et les locaux techniques seront situés en dessous de l'espace d'entrée extérieur, étant leur hauteur contenue, ce qui permet de réduire les coûts d'excavation et d'augmenter le volume. Les fournisseurs et les traitiers utiliseront le monte-charge pour accéder au local de rangement et à l'espace traiteur. De cette manière, un haut degré de séparation est garanti, sans envahir l'espace du hall d'entrée et sans interférer dans la gestion des flux en fonction des usages.



Concept statique

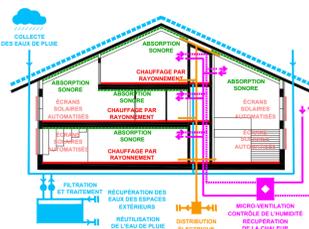
Le concept statique de la nouvelle intervention repose sur des règles très simples et efficaces, reprenant les principes de construction des bâtiments traditionnels. Une fondation apparente en béton armé, composée d'un périmètre continu et d'un noyau central, et une structure préfabriquée en bois, assemblée à sec, définissent la spatialité et le caractère architectural du nouveau bâtiment. L'escalier central fait office de contreventement aux poussées horizontales, ainsi d'éléments d'union et de raidissement de l'ensemble de la structure.



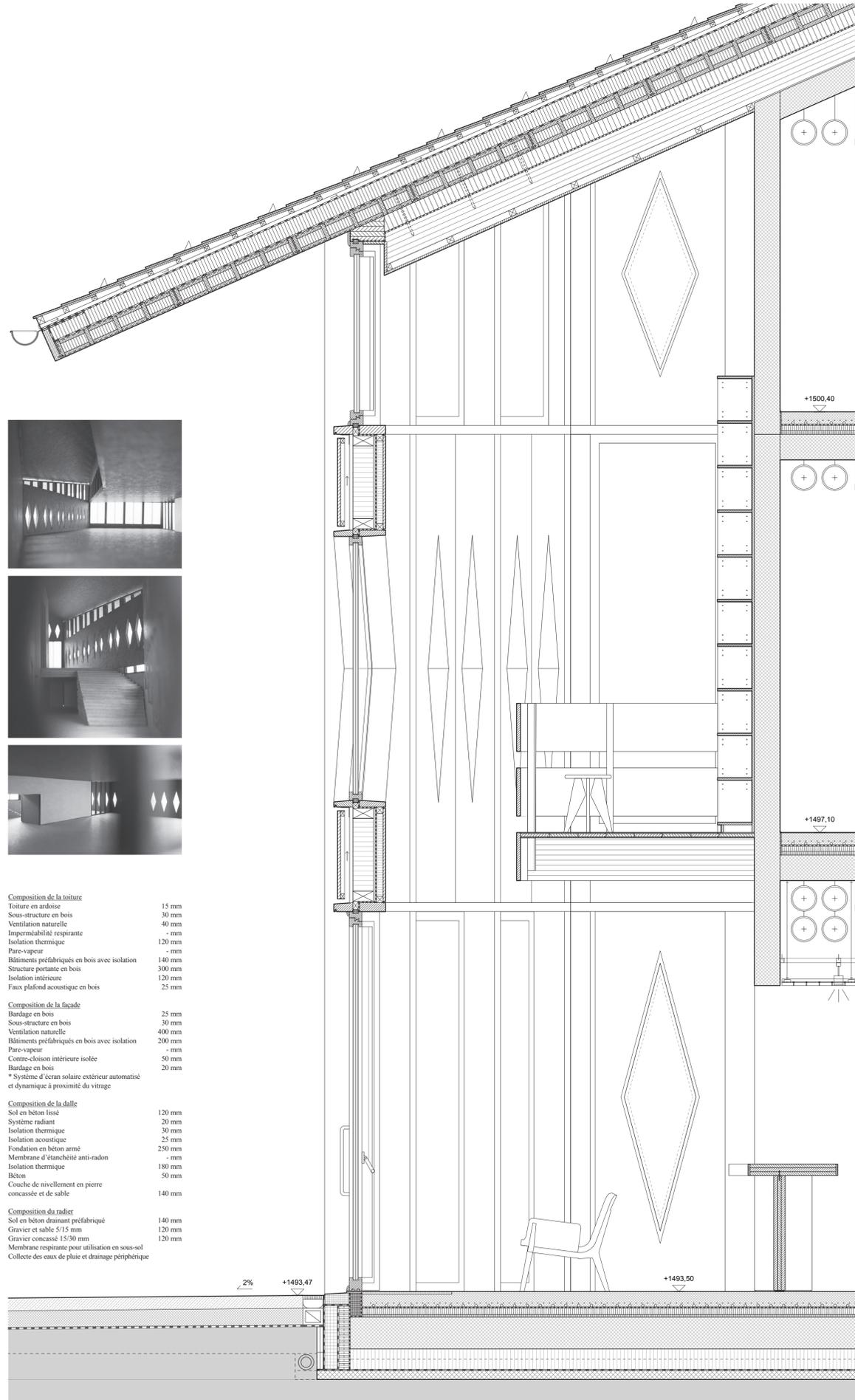
Les murs de tamponnement servent de contreventements aux piliers périmétriques de la façade et une unique grande poutre réticulée supporte la dalle au-dessus du rez-de-chaussée auquel elle est suspendue, en contribuant également à soutenir les poutres de couverture. Les longueurs structurales contenues et la nature stéréométrique des espaces intérieurs permettent la réalisation d'une structure allégée. La modularité garantit une grande flexibilité du programme fonctionnel qui pourra subir des variations à l'avenir sans compromettre la qualité d'un projet dans lequel structure et architecture coïncident. Un projet composé de peu d'éléments qui offre une atmosphère archaïque et aspire à résister au passage du temps.

Énergie et technique de construction

Le projet implique l'utilisation de matériaux durables, recyclés et recyclables, exempts de polluants et faciles à éliminer à l'avenir. Les matières premières peuvent être trouvées dans des sites à proximité et les techniques de construction envisagées sont élémentaires, exploitant également la préfabrication d'éléments en bois. L'isolation thermique de l'enveloppe est très performante: la relation entre la dispersion thermique et la consommation d'énergie permet d'atteindre les valeurs d'un bâtiment avec des émissions polluantes minimales. Le bâtiment est compact et avec peu de déperdition d'énergie vers l'extérieur, les surfaces vitrées ont été dimensionnées de manière rationnelle et efficace. Le noyau en béton armé a pour fonction d'organiser et de ramifier les systèmes technologiques de manière efficace en les rendant facilement inspectables.



Le système d'air canalisé garantit une micro-ventilation silencieuse à faible vitesse, le contrôle de l'humidité permet la bonne conservation des livres qui, combiné à un système radiant, garantiront un confort élevé aux utilisateurs. Cette technologie mixte « air-eau » permet également une grande flexibilité d'utilisation grâce à la mise en marche et à l'arrêt intermittents des systèmes en fonction des besoins particuliers des utilisateurs. L'eau de pluie est collectée et réutilisée à la fois sur le toit et dans les espaces extérieurs par des techniques avancées afin de limiter la consommation d'eau. La rentabilité du projet est garantie par l'utilisation d'éléments préfabriqués modulaires en bois, visant une construction rapide et planifiée. La gestion du temps, si elle est bien planifiée, permet d'éliminer les retards et de garantir une qualité architecturale élevée, tout en contribuant à réduire et à optimiser les coûts globaux.



Composition de la toiture

Toiture en ardoise	15 mm
Sous-structure en bois	30 mm
Ventilation naturelle	40 mm
Imperméabilité respirante	40 mm
Isolation thermique	120 mm
Pare-vapeur	- mm
Bâtiments préfabriqués en bois avec isolation	140 mm
Structure portante en bois	300 mm
Isolation intérieure	120 mm
Faux plafond acoustique en bois	25 mm

Composition de la façade

Bardage en bois	25 mm
Sous-structure en bois	30 mm
Ventilation naturelle	400 mm
Bâtiments préfabriqués en bois avec isolation	200 mm
Pare-vapeur	- mm
Contre-cloison intérieure isolée	50 mm
Bardage en bois	20 mm

* Système d'écran solaire extérieur automatisé et dynamique à proximité du vitrage

Composition de la dalle

Sol en béton lissé	120 mm
Système radiant	20 mm
Isolation thermique	30 mm
Isolation acoustique	25 mm
Fondation en béton armé	250 mm
Membrane d'étanchéité anti-radon	- mm
Isolation thermique	180 mm
Béton	50 mm
Couche de nivellement en pierre concassée et de sable	140 mm

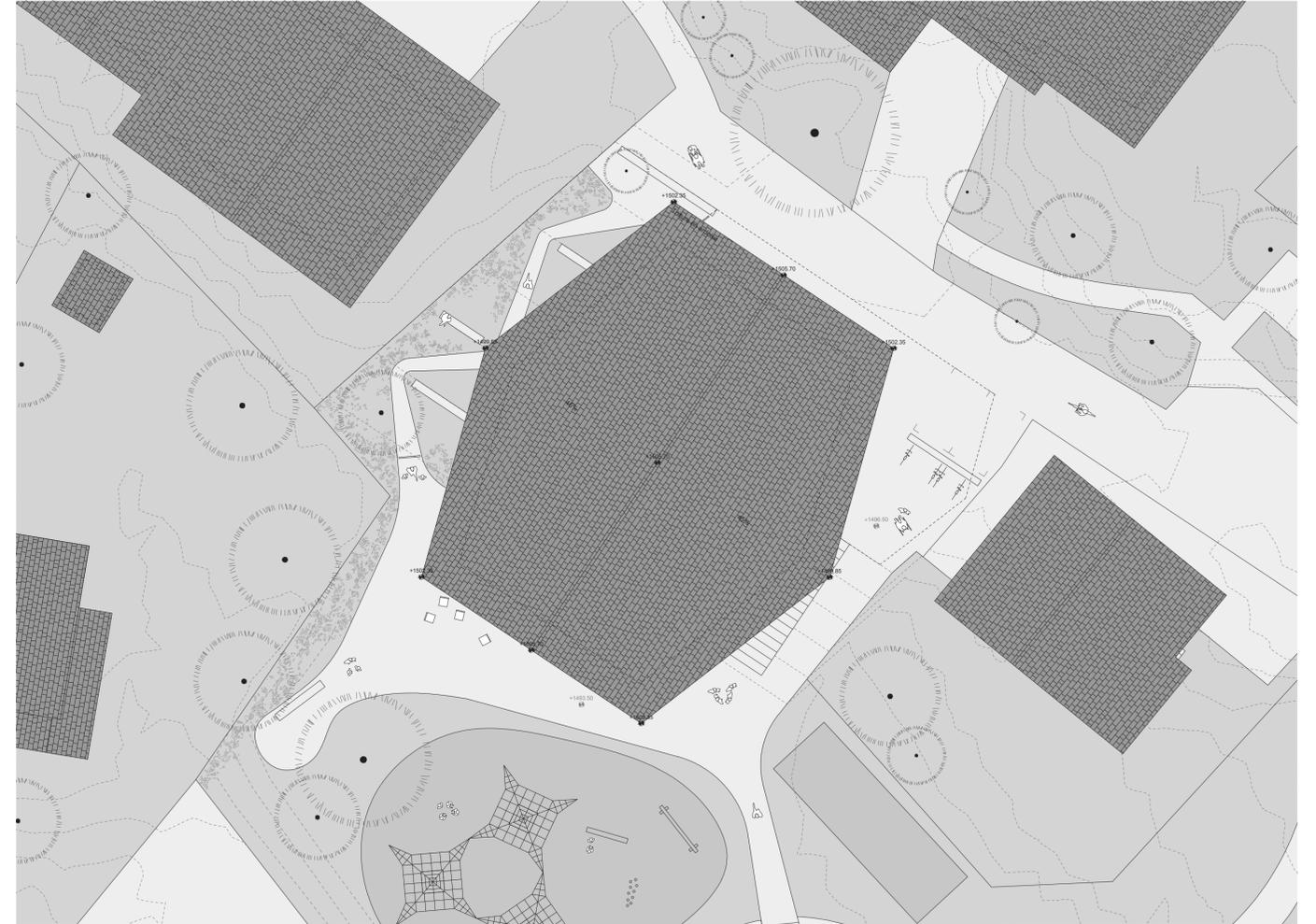
Composition du radier

Sol en béton drainant préfabriqué	140 mm
Gravier et sable S/15 mm	120 mm
Gravier concassé 15/30 mm	120 mm
Membrane respirante pour utilisation en sous-sol	- mm
Collecte des eaux de pluie et drainage périphérique	- mm

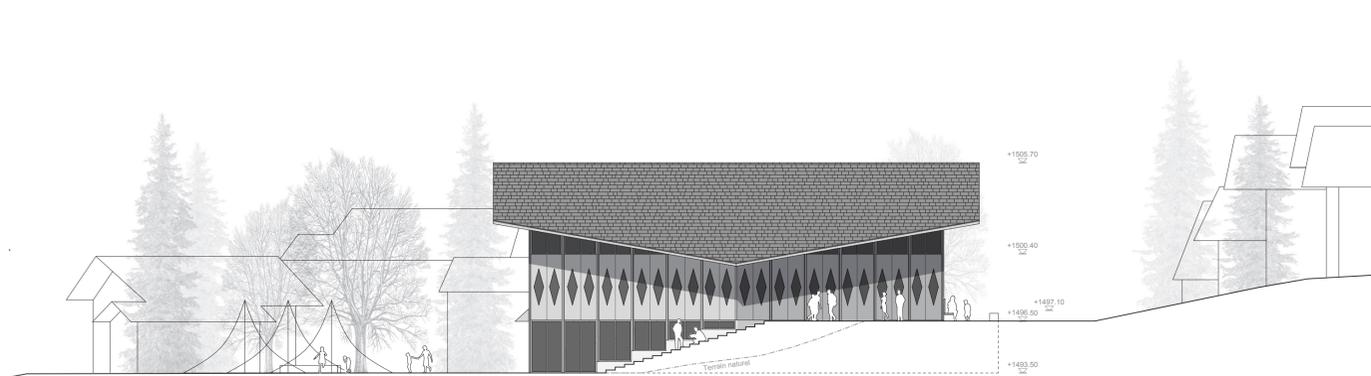
Coupe 1:20



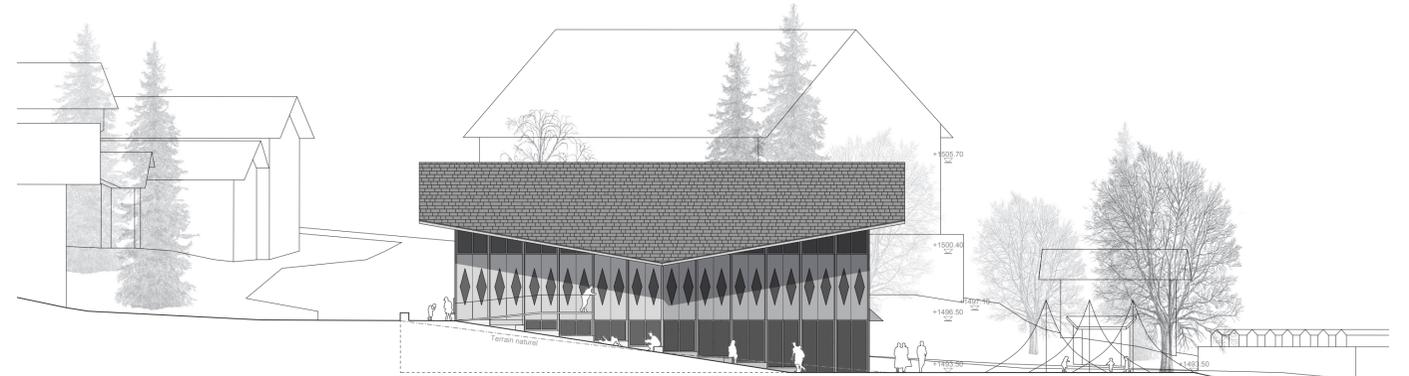
1er étage 1:200



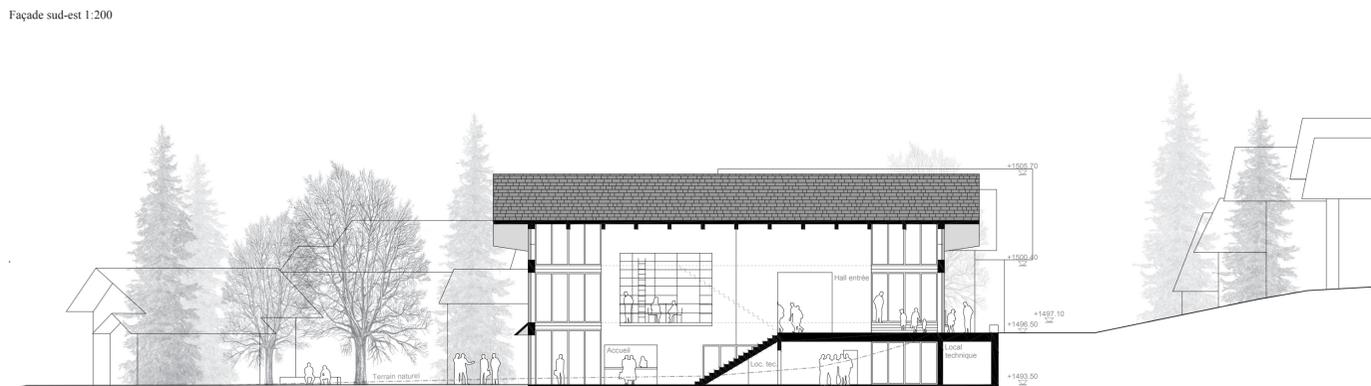
Plan de toiture 1:200



Façade sud-est 1:200



Façade nord-ouest 1:200



Coupe longitudinale 1-1 1:200



Coupe longitudinale 2-2 1:200